

La Présidente de la Région Poitou-Charentes

Ségolène Royal

Ancienne Ministre, Députée honoraire

Présidente de l'Association Internationale
des Régions Francophones

Monsieur Raymond BOZIER
Président de l'Association RESPIRE
73 chemin des Chirons Longs
17000 LA ROCHELLE

DEAEH -Service Maîtrise de l'Energie -
Energies Renouvelables - Air
N° 0170 - PF/MRS
Dossier suivi par Patricia FORTIN
Tél : 05.49.38.47.55 - p.fortin@cr-poitou-charentes.fr

Poitiers, le

18 MARS 2013

Monsieur le Président,

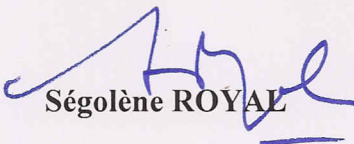
Par courrier en date du 7 janvier 2013, vous me confirmez l'importance et l'attention que vous portez à la prise en compte de mesures en faveur du recul des cuves dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) des sociétés PICOTY et SDLP. A ce titre, Madame la Préfète de Charente-Maritime vous a indiqué, qu'à la suite de l'étude réalisée par l'INERIS, seul un transfert des produits les plus dangereux est proposé. Vous jugez cette mesure insuffisante et sollicitez mon soutien pour une meilleure prise en compte de vos légitimes attentes et préoccupations.

Aussi, j'ai eu connaissance qu'une nouvelle étude sur le déplacement des bacs les plus proches des habitations est en cours et qu'elle devrait faire l'objet d'une restitution prochainement. Comme vous le savez, cette hypothèse est celle que je retiens. Par ailleurs, j'ai noté votre souhait d'avoir accès à la copie de l'arrêté de concession du domaine maritime à la société PICOTY.

C'est donc avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier. Aussi, je vous informe que j'adresse un courrier à Madame la Préfète de Charente-Maritime, sur le dossier PPRT PICOTY et SDLP et sur l'urgence à y apporter une conclusion rapide qui soit la plus favorable à l'ensemble des personnes concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

tr cordiaux


Ségolène ROYAL